



Usurpation d'identité pour un prêt

Par **pablo53**, le **01/07/2009** à **10:54**

Bonjour,

L'oncle de mon amie, vivant chez elle, à souscrit a un prêt - cofidis - En utilisant l'identité, le contrat de travail et le compte bancaire de mon amie et celui çi s'engager a rembourser la totalité du prêt mais une fois l'argent obtenu il est reparti en Algérie, la laissant seule fasse a la dette, qu'elle ne peut rembourser et se retrouve aujourd'hui en contentieux avec Cofidis...Que faire...? Porter plainte..?

Merçi

Par **jeetendra**, le **01/07/2009** à **11:47**

bonjour, porter plainte pour quel motif!!! il s'agit d'un service rendu à un oncle en contrepartie il y a une reconnaissance de dette non honorée c'est tout, pour la dette saisir le juge compétent, pas besoin d'avocat, bonne journée à vous